



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des Personnels Enseignants
Division des Etablissements de l'Enseignement Privé

**ARRETE PORTANT DESIGNATION DES PRESIDENTS ET MEMBRES DES JURYS DE
TITULARISATION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET D'EDUCATION
ET
DE PROPOSITION DE CONTRAT DEFINITIF DES MAITRES DU 2ND DEGRE
AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2025/2026**

Références : Décret n° 72-581 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des Professeurs Certifiés, et notamment ses articles 24 et 26 - Décret n° 92-1189 du 6 novembre 1992 modifié relatif au statut particulier des Professeurs de Lycée Professionnel, et notamment son article 10 - Décret n° 70-738 du 12 août 1970 modifié relatif au statut particulier des Conseillers Principaux d'Éducation, et notamment son article 8 - Décret n° 2017-120 du 1^{er} février 2017 portant dispositions statutaires relatives aux psychologues de l'Éducation nationale, et notamment son article 8 - Décret n° 80-627 du 4 août 1980 modifié relatif au statut particulier des Professeurs d'Éducation Physique et Sportive, et notamment son article 5 - Arrêté du 1^{er} juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation - Arrêté du 22 août 2014 modifié par l'arrêté du 26 mars 2018, fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement du second degré stagiaires.

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme ALESSANDRI – Mme SALOMEZ – Tel : 04 42 91 73 44 – Mail : nathalie.salomez@ac-aix-marseille.fr

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après :

L'arrêté rectoral portant désignation des présidents et membres des jurys de titularisation des personnels enseignants et d'éducation, et de proposition de contrat définitif des maitres du 2nd degré, des stagiaires lauréats de concours, année scolaire 2025/2026
:

Signataire : Pour le recteur et par délégation, Bruno MARTIN, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté rectoral portant désignation des présidents et membres des jurys de titularisation des personnels enseignants et d'éducation, et de proposition de contrat définitif des maîtres du 2nd degré, des stagiaires lauréats de concours

Le recteur de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur, recteur de l'académie d'Aix Marseille, chancelier des universités,

Arrête :

Article 1^{er} : Sont nommés présidents et membres des jurys :

**CAPES – CAPET
CAER CAPES – CAER CAPET
CAFEP CAPES – CAFEP CAPET**

PRÉSIDENT:

M. Christophe MAZUYER

Doyen des IA-IPR, IA-IPR mathématiques

VICE- PRÉSIDENT :

Mme Isabelle MÉJEAN

IA-IPR Histoire-Géographie

MEMBRES DU JURY

Mme Evelyne BECHTOLD

M. Christophe CALIPPE

M. David GARCIA

IA-IPR philosophie

Principal Collège Vallon des Pins Marseille

Chef d'établissement Notre Dame de la Jeunesse
Marseille

Principale Collège Mignet Aix en Provence

IA-IPR mathématiques

IA-IPR SVT

Mme Laure RUIZ

M. Gilles WIRIG

Mme Sabine TICAUD

CAPLP

CAER CAPLP

CAFEP CAPLP

PRÉSIDENT :

Mme Sabine BRISMONTIER-HORNEZ

Doyenne des IEN ET-EG-IO

VICE- PRÉSIDENT :

M. Alain BRUNIAS

IEN ET/EG anglais / lettres.

MEMBRES DU JURY

M. Jean Marc FABRE

Mme Vanessa FUCHS

IEN ET/EG économie gestion

IEN ET/EG lettres / histoire géographie

Mme Fatiha HACHEMI
Mme Valérie PIERNAS

M. Patrick RE

M. Stéphane TORRENT

Proviseure lycée professionnel Colbert Marseille
IEN ET/EG sciences biologiques sciences sociales
appliqués
Chef d'établissement lycée privé Clovis Hugues Aix en
Pce
IEN ET/EG sciences et techniques industrielles

CPE

PRÉSIDENT :
M. Thierry DALMASSO

IA-IPR Établissement vie scolaire

VICE- PRÉSIDENTE :
Mme Laurence GOMEZ

IA-IPR Établissement vie scolaire

MEMBRES DU JURY
Mme Armelle MAHÉ MIR
M. François BALDACCI
M. Laurent PEYRE

Proviseure lycée Camille Jullian Marseille
IA-IPR Établissement vie scolaire
Adjoint au proviseur vie scolaire, CPE collège Louis
Armand Marseille
Principale collège Nina Simone Aix en Provence

Mme Annabelle Sourisseau

CAPEPS CAER CAPEPS CAFEP CAPEPS

PRÉSIDENTE :
Mme Gwladys VASSEUR

IA-IPR EPS

VICE- PRÉSIDENT :
M. Lionel AMATTE

IA-IPR EPS

MEMBRES DU JURY
M. David GARCIA
Mme Armelle MAHÉ MIR

Chef d'établissement Notre Dame de la Jeunesse
Proviseure LP camilleJullian Marseille

Article 2 : le jury peut se constituer en sous commissions pour entendre au cours d'un entretien les stagiaires pour lesquels il est envisagé de ne pas proposer la titularisation.

Article 3 : l'arrêté paru au bulletin académique n°1051 du 23/06/2025, relatif à la désignation des présidents et membres des jurys est abrogé.

Article 4 : le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix en Provence, le

12 OCT. 2025

Pour le recteur et par délégation
Le secrétaire général de l'académie d'Aix Marseille


Bruno MARTIN